

**MAIRIE de CLAIRAC**



Code Postal : 47320

Tél. 05 53 84 22 21

Fax 05 53 84 15 70

# DOSSIER DE MARIAGE

**De M** \_\_\_\_\_  
n° de téléphone : \_\_\_\_\_

**et de M** \_\_\_\_\_  
n° de téléphone : \_\_\_\_\_

Date du mariage : \_\_\_\_\_ Heure prévue : \_\_\_\_\_

Mariage religieux     OUI                       NON

Echange des alliances     OUI                       NON

Nombre de personnes à la Mairie : \_\_\_\_\_

Date maximale de retour du dossier complet : \_\_\_\_\_

Audition préuptiale, le : -----à ---- H ---

## **Documents à fournir au moment du dépôt du dossier :**

- Actes de naissance des futurs époux (date de validité de 3 mois).
- Justificatif de domicile des futurs époux ainsi que des témoins.
- Carte d'identité des futurs époux ainsi que des témoins.
- **D'autres justificatifs pourront être demandés pour les dossiers en dehors du cadre général.**

### **IMPORTANT**

*Afin de ne pas perturber le bon déroulement de votre cérémonie, il vous est demandé d'être présents avec vos témoins et vos invités à l'heure indiquée. Le respect de l'horaire que vous avez arrêté avec le service de l'état civil est essentiel pour la bonne réussite de votre journée mais aussi des autres couples qui ont choisi la même date que vous pour célébrer leur union.*



# MAIRIE de CLAIRAC



Code Postal : 47320

Tél. 05 53 84 22 21

Fax 05 53 84 15 70

## Renseignements communs

- **Contrat de mariage**

Un contrat de mariage est-il prévu ? OUI  NON

Nom et adresse du notaire : -----  
-----

- **Parenté**

Avez-vous un lien de parenté ? OUI  NON   
Si oui : lequel ?

- **Renseignements divers :**

Numéros de téléphone où vous pouvez être contactés en cas de nécessité :

	M-----	M-----
domicile		
portable		
Mail		

Quel sera votre domicile après le mariage ?

Commune et département (code postal) : -----

N° et rue : -----

A -----, le ----- A -----, le -----

Signature de M ----- Signature de M -----

# MAIRIE de CLAIRAC



## ATTESTATION INDIVIDUELLE

## Etat civil

Code Postal : 47320

Tél. 05 53 84 22 21

Fax 05 53 84 15 70

Future époux

Future épouse

NOM (en majuscule): -----

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : -----

Profession : -----

Commune de naissance : -----

Département : -----

Pays : -----

Date de naissance : -----

Nationalité : -----

### • Domicile :

Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi. Art 74 du code civil.

Commune : -----

Département (code postal) : -----

N° et rue : -----

### • Résidence actuelle :

Commune : -----

Département (code postal) : -----

N° et rue : -----

### • Situation familiale :

Célibataire  Pacsé  Veuf(ve)  Divorcé(e)

Si pacsé(e), veuf(ve) ou divorcé(e) :

Nom du précédent conjoint :

Date du Pacs, du veuvage ou du divorce : -----

• **Filiation :**

Votre père

Nom : -----

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : -----

Profession : -----

Domicile :

Commune : -----

Département ou Pays : -----

N° et rue : -----

Décédé : oui  non

Votre mère

Nom : -----

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : -----

Profession : -----

Domicile :

Commune : -----

Département ou Pays : -----

N° et rue : -----

Décédée : oui  non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce document.

A ----- le -----  
Signature

**Très important**

En applications de l'article 441-4 du code pénal, le faux commis dans une écriture publique ou authentique ou dans un enregistrement ordonné par l'autorité publique est puni de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amande.

L'usage du faux mentionné à l'alinéa qui précède est puni des mêmes peines.

Les peines sont portées à 15 ans de réclusion criminelle et à 225 000 euros d'amende lorsque le faux ou l'usage de faux est commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public agissant dans l'exercice de ses fonctions ou de missions.

# MAIRIE de CLAIRAC



Code Postal : 47320

Tél. 05 53 84 22 21

Fax 05 53 84 15 70

## ATTESTATION INDIVIDUELLE

## Etat civil

Future époux

Future épouse

NOM (en majuscule): -----

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : -----

Profession : -----

Commune de naissance : -----

Département : -----

Pays : -----

Date de naissance : -----

Nationalité : -----

### • Domicile :

Le mariage sera célébré, au choix des époux, dans la commune où l'un d'eux, ou l'un de leurs parents, aura son domicile ou sa résidence établie par un mois au moins d'habitation continue à la date de la publication prévue par la loi. Art 74 du code civil.

Commune : -----

Département (code postal) : -----

N° et rue : -----

### • Résidence actuelle :

Commune : -----

Département (code postal) : -----

N° et rue : -----

### • Situation familiale :

Célibataire

Pacsé

Veuf(ve)

Divorcé(e)

Si pacsé(e), veuf(ve) ou divorcé(e) :

Nom du précédent conjoint :

Date du Pacs, du veuvage ou du divorce : -----

• **Filiation :**

Votre père

Nom : -----

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : -----

Profession : -----

Domicile :

Commune : -----

Département ou Pays : -----

N° et rue : -----

Décédé : oui  non

Votre mère

Nom : -----

Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) : -----

Profession : -----

Domicile :

Commune : -----

Département ou Pays : -----

N° et rue : -----

Décédée : oui  non

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur l'ensemble de ce document.

A ----- le -----  
Signature

**Très important**

En applications de l'article 441-4 du code pénal, le faux commis dans une écriture publique ou authentique ou dans un enregistrement ordonné par l'autorité publique est puni de 10 ans d'emprisonnement et de 150 000 euros d'amande.

L'usage du faux mentionné à l'alinéa qui précède est puni des mêmes peines.

Les peines sont portées à 15 ans de réclusion criminelle et à 225 000 euros d'amende lorsque le faux ou l'usage de faux est commis par une personne dépositaire de l'autorité publique ou chargée d'une mission de service public agissant dans l'exercice de ses fonctions ou de missions.

## Listes des témoins

**Pour les femmes mariées ou veuves, inscrire le nom de famille suivi du nom d'usage.**

<b><u>PREMIER TEMOIN</u></b>	<b><u>DEUXIEME TEMOIN</u></b>
Nom	Nom
Prénom(s)	Prénom(s)
Profession exacte	Profession exacte
Domicile (adresse complète)	Domicile (adresse complète)
<b><u>PREMIER TEMOIN</u></b>	<b><u>DEUXIEME TEMOIN</u></b>
Nom	Nom
Prénom(s)	Prénom(s)
Profession exacte	Profession exacte
Domicile (adresse complète)	Domicile (adresse complète)

**Attention : Les témoins doivent être majeurs et en capacité de signer l'acte de mariage lors de la cérémonie.**

**En cas d'incapacité, merci d'en informer le service.**